

Jean-Baptiste LEMOYNE

Conseiller général du canton de Chéroy
Président de Yonne Tourisme

Saint-Valérien, le 23 juillet 2009

Madame le Maire, Chère Brigitte,

J'apprends incidemment que la mairie de Chéroy n'aurait pas obtenu du Conseil général tous les renseignements ou toutes les garanties relatives à l'avenir du transport scolaire, ce qui l'empêcherait de prendre des décisions relatives au Regroupement Pédagogique Intercommunal Chéroy-Dollot-Vallery.

Par ce courrier, et bien que **je n'ai à aucun moment été saisi par la municipalité d'une quelconque demande d'information**, je tiens donc à lever toutes les incertitudes qui pourraient encore subsister. Ainsi, la politique de transports scolaires du Conseil général s'articule autour de deux principes :

1. les transports scolaires sont gratuits dans le département de l'Yonne : Henri de RAINCOURT a toujours tenu à préserver la spécificité icaunaise qui est celle d'une gratuité des transports scolaires. Jean-Marie ROLLAND, Président du Conseil général, a repris à son compte cette politique et m'a personnellement assuré qu'elle ne serait pas remise en cause.

2. les transports scolaires resteront adaptés aux besoins : à l'heure actuelle, la ligne 361/A qui dessert Chéroy, Vallery et Dollot est assurée par un car. Si une augmentation du nombre d'élèves demandait la mise en place d'un second car, il va de soi que le Conseil général mettrait en place les moyens nécessaires à la satisfaction des besoins du RPI. Là encore, les responsables du Conseil général, notamment de la direction chargée des infrastructures et des transports, m'ont apporté toutes les garanties.

Brigitte BERTEIGNE
Maire de Chéroy
Mairie
89690 Chéroy

Au total, le Conseil général n'est donc en rien une entrave à la poursuite du RPI.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance pour éviter que de mauvaises informations circulent. Pour la parfaite information du Conseil municipal de Chéroy, je vous serai d'ailleurs reconnaissant de bien vouloir lire cette lettre aux conseillers municipaux réunis ce jeudi soir.

Comme vous le savez, j'ai toujours à cœur d'aider les communes et les équipes municipales dans leurs projets et leurs relations avec le Conseil général. C'est vrai pour les 16 communes du canton, parmi lesquelles le chef-lieu, Chéroy.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Madame le Maire, Chère Brigitte, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Baptiste LEMOYNE

Copie à :
Madame le Maire de Vallery
Madame le Maire de Dollot